COMMUNE DE MONTREUX

EXTRAIT
du registre des procès-verbaux des séances du
Conseil communal de Montreux

Séance du 13 novembre 2024

Présidence	: M.	**Olivier MÜLLER**
Secrétaire	: Mme	**Céline MORIER**
Les scrutateurs	: M.	**Antony HUYS**
	: M.	**Pierre LOUP**

Objet : **Le préavis No 26/2024 relatif à la révision partielle des statuts de l'Association de communes Sécurité Riviera.**

Vu le préavis de la Municipalité No 26/2024 du 30 septembre 2024

Vu le rapport de la commission formée de Mme Stefania La Spada, *Présidente*
Membres : Mmes Anna Krenger, Susanne Lauber Fürst
MM. François Cardinaux, Laurent Gilliard, José Jorge, Tal Luder, Lionel Moyard, Mario Gori, Omar Soydan

après délibération,* le Conseil communal de Montreux *par 34 OUI, 28 NON et 10 abstentions, décide:

1. D'accepter la révision partielle des Statuts de l'Association de commune Sécurité Riviera et de son annexe, telle que proposée ;
2. D'octroyer un effet « rétroactif » à l'entrée en vigueur de la révision précitée, qui est fixée au 1er janvier 2025 ;
3. De prendre acte que la révision des articles 10,19 et 34 des Statuts de l'Association de commune Sécurité Riviera, nécessitera une approbation de la part des Conseils communaux de chacune des communes membres de l'ASR (Blonay-Saint-Légier, Corsier-sur-Vevey, Corseaux, Chardonne, Jongny, Vevey, La Tour-de-Peilz, Montreux et Veytaux).

CONSEIL COMMUNAL DE MONTREUX

Le Président :

Olivier **MÜLLER**

CONSEIL COMMUNAL DE MONTREUX

La secrétaire :

Céline **MORIER**